

PAS DE RISQUES À PRENDRE



JE M'ATTACHE EN TOUT TEMPS

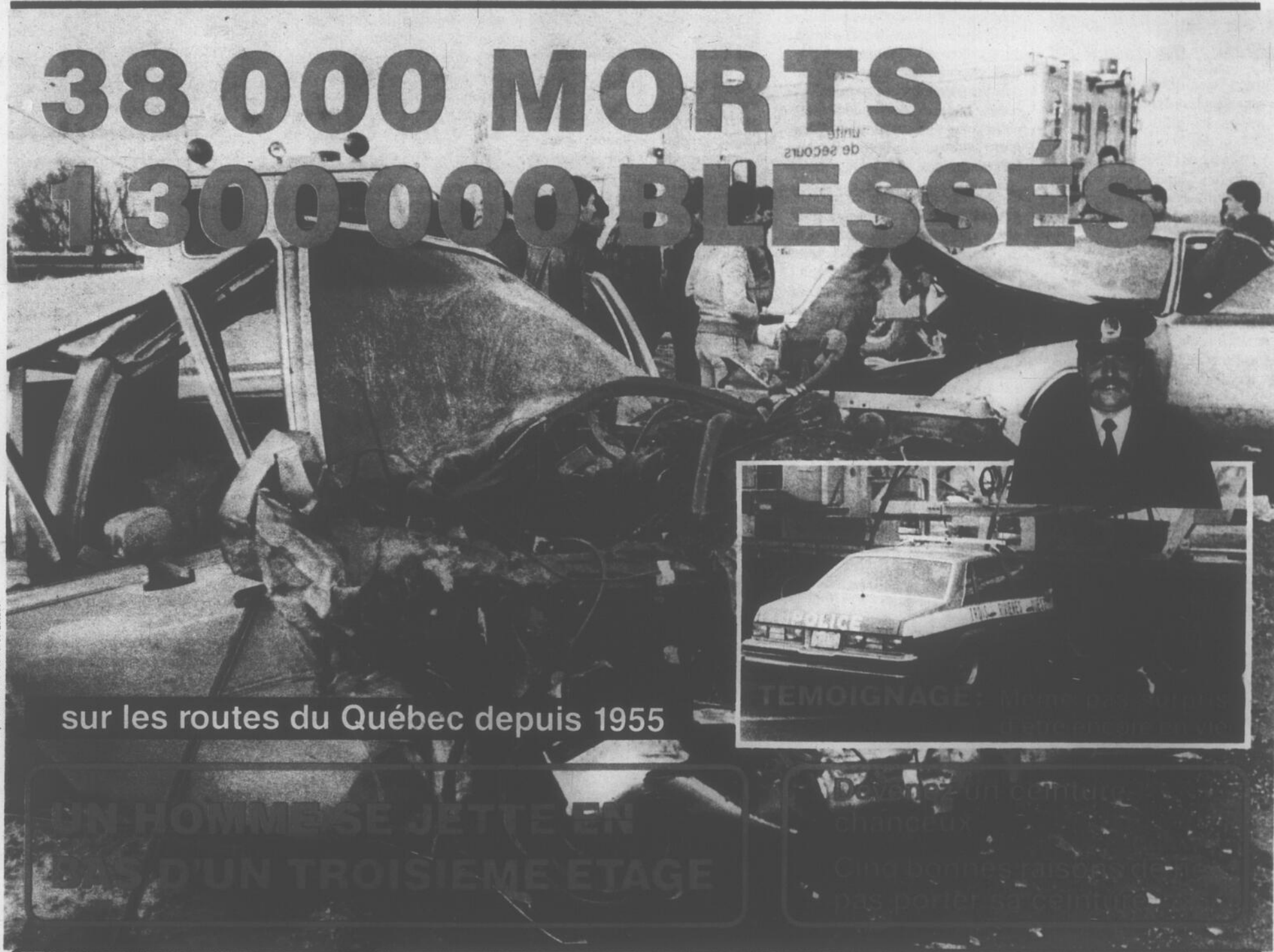
l'impact

LE JOURNAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU QUÉBEC

VOL. 1 NO. 1

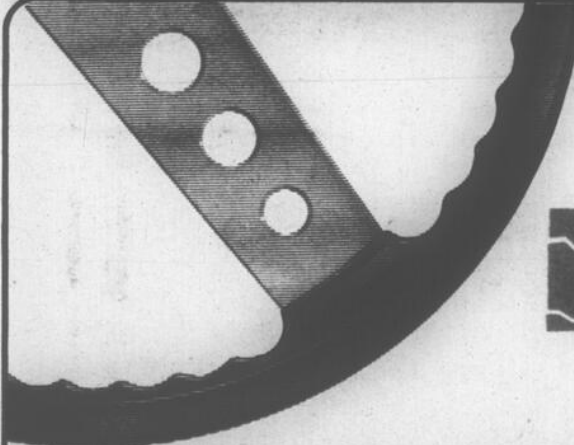
38 000 MORTS

1 300 000 BLESSÉS



sur les routes du Québec depuis 1955

UN HOMME SE JETTE EN
DUN TROISIÈME ÉTAGE



PAS DE RISQUES À PRENDRE



Je m'attache en tout temps.



Leopold Rousseau/Journal de Québec

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE UNE PRIORITÉ À CONSERVER



Depuis quelques années, les recherches confirment que les résultats les plus probants en matière de sécurité routière s'obtiennent par l'effet combiné de lois, de campagnes de promotion adéquates et d'activités de repérage rigoureuses des conducteurs contrevenants.

La conjugaison de ces trois interventions et un comportement plus responsable de la part des automobilistes a sans contredit contribué à diminuer le nombre de morts et de blessés graves dans les accidents de la route en 1986. Ce bilan positif a permis au gouvernement de retourner aux citoyens québécois plus de 50 millions \$ sous forme d'une diminution des contributions d'assurance. Malheureusement, l'amélioration du comportement des conducteurs est souvent de courte durée car ils ont naturellement tendance à revenir à leurs mauvaises habitudes en l'absence d'une intervention soutenue. Or, si en raison d'une nouvelle hausse du nombre d'accidents et de victimes, le bilan routier se révélait négatif, cela se traduirait inévitablement par une augmentation des contributions d'assurance.

Le gouvernement a donc réaffirmé l'importance qu'il accorde à la sécurité des usagers de la route en adoptant un nouveau Code de la sécurité routière plus sévère qui, entre autres, généralise l'obligation de s'attacher en abolissant la quasi totalité des exemptions du port de la ceinture de sécurité.

À titre de ministre responsable de la Régie de l'assurance automobile du Québec, je n'entends pas relâcher mes efforts pour que, de concert avec tous nos partenaires des services policiers et de l'entreprise privée, nous poursuivions notre lutte pour sauvegarder des vies humaines.

C'est dans cette perspective que le gouvernement du Québec a proclamé 1988: « Année québécoise de la sécurité routière ». Cette année sera l'occasion de poursuivre nos efforts de sensibilisation et de mobilisation de la population par une intervention concertée entre tous les ministères et organismes concernés par la sécurité routière. Je souhaite en outre qu'elle permette à tous les citoyens de montrer que la sécurité sur nos routes est l'affaire de chacun d'entre nous.

Marc-Yvan Côté

Marc-Yvan Côté

Ministre des Transports,
responsable du développement
régional

LA CEINTURE DE SÉCURITÉ UNE « ASSURANCE-VIE »



Les accidents de la route coûtent annuellement plus de deux milliards de dollars aux Québécois. Depuis le début des années quatre-vingts, près de 10 000 personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec et au-delà de 400 000 de nos concitoyens ont subi des blessures. Que de morts et de souffrances inutiles et cela surtout chez les jeunes.

La grande majorité de ces accidents aurait pu être évitée puisque cette hécatombe est due principalement aux comportements

mêmes des conducteurs. La seule habitude de boucler sa ceinture de sécurité aurait pu notamment sauver plusieurs vies et réduire substantiellement les blessures.

Le problème est aigu et nous concerne tous et chacun. Il serait illusoire de croire que la Régie de l'assurance automobile peut à elle seule modifier la situation. Au cours des dernières années, la Régie s'est associée dans toutes ses campagnes à de nombreux partenaires. Ce n'est qu'au prix d'efforts concertés et répétés qu'il est possible de changer des comportements.

La campagne agressive contre la conduite en état d'ébriété a connu un succès certain grâce à l'engagement d'un grand nombre d'intervenants. Nous abordons la campagne sur le respect du port de la ceinture avec la même ardeur et à nouveau avec le concours de plusieurs entreprises du secteur privé et la collaboration empres-

sée et tout à fait indispensable des services policiers du Québec. L'objectif est de hisser le taux de port de la ceinture au Québec au premier rang de toutes les provinces canadiennes.

Un gain de 13 à 14 points de pourcentage du port de la ceinture signifie, sur la base annuelle des dernières années, 100 vies et 2 000 blessés d'épargnés et cela surtout parmi les jeunes.

Peut-on trouver un meilleur investissement social et économique?

Jean-P. Vézina

Jean-P. Vézina

Président directeur général
Régie de l'assurance automobile
du Québec

PARCE QUE VOUS PROTÉGER NOUS TIENT À COEUR

C'est avec enthousiasme que l'ensemble des services policiers du Québec s'associe à la Régie de l'assurance automobile dans une importante campagne de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité.



Jacques Beaudoin

Jacques Beaudoin

Directeur général
Sûreté du Québec



Roland Bourget

Roland Bourget

Directeur
Service de police de la
Communauté urbaine de Montréal



Joël Chénier

Joël Chénier

Président
Association des chefs de police
et pompiers du Québec

Notre rôle, comme policiers, consiste à assurer la sécurité des citoyens, ce qui inclut prioritairement leur protection dans les déplacements quotidiens sur la voie publique.

Le port de la ceinture de sécurité est un élément-clé de la participation du citoyen à sa sécurité. Tout automobiliste qui ne porte pas sa ceinture de sécurité est non seulement un contrevenant à la Loi, mais un individu qui met sa vie en danger. Il nous revient alors d'assurer sa protection et de veiller à ce qu'il boucle sa ceinture de sécurité.

Voilà pourquoi la Sûreté du Québec, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et l'Association des chefs de police et pompiers du Québec ont décidé d'agir de concert avec la Régie de l'assurance automobile dans cette campagne d'envergure visant à généraliser le port de la ceinture de sécurité.

PAS DE RISQUES À PRENDRE



RISQUER SA VIE... POUR UN PAIN



On ne met pas sa ceinture de sécurité pour aller acheter son pain chez l'épicier du coin. On pourrait presque faire le trajet les yeux fermés. De toute façon, on ne roule pas vite. Et puis, on est en ville, y a moins de danger!

Une enquête menée le printemps dernier par la Régie de l'assurance automobile du Québec révèle que plus de conducteurs bouclent leur ceinture sur les autoroutes et les routes principales qu'en milieu urbain. Pourtant, plus de la moi-

tié des accidents mortels se produisent dans un rayon de 8 km du domicile, alors que les victimes roulent à moins de 50 km/h.

Il y a donc plus d'accidents en ville et c'est là qu'on s'attache le moins.

Pas loin

Conduire en ville, c'est beaucoup plus compliqué que sur l'autoroute. La circulation est plus dense. Il faut tenir compte des cyclistes, des motocyclistes, des piétons et des autres automobilistes, tout en surveillant les feux de circulation. Il faut aussi y regarder à deux fois avant de prendre un virage ou traverser une rue.

On a une « chance » sur deux d'être impliqué dans un accident de la route et 60 % de « chances » que cela se produise en ville. Même si on a la réputation d'être un excellent conducteur, rien n'empêche la rencontre fatale avec un chauffard. Le « je ne vais pas loin » apparaît donc comme une bien mauvaise raison de ne pas porter sa ceinture de sécurité.

Pas vite

Même chose pour l'argument « je ne roule pas vite ». Il est prouvé que la force d'impact d'une collision à 50 km/h équivaut à 35 fois le poids d'une personne. Par exemple, un homme de 70 kg sera soumis à un choc de 2 275 kg. Il aura beau essayer de se protéger en mettant ses bras devant lui, ceux-ci seront impuissants à le retenir. La ceinture de sécurité, elle, pourra le faire.

C'est en ville qu'on roule le plus lentement et c'est là qu'on circule le plus souvent. C'est dans les villes et les municipalités qu'il y a le plus de risques d'être blessé ou tué, mais c'est aussi là que la ceinture est la plus efficace. Ainsi, en portant sa ceinture, on réduit les risques de décès de 85 % pour les collisions à 50 km/h ou moins.

Boucler sa ceinture pour rouler sur l'autoroute, c'est pour plusieurs un geste automatique. Il faut que ça le devienne aussi en ville. Alors, la prochaine fois qu'on sort acheter son pain, on s'attache?



Quel est le point commun
entre vos pneus et
votre ceinture de sécurité?
Ils vous gardent sur terre!



Consultez les pages jaunes pour connaître le Service Automobile Garanti le plus près de chez vous.

En appui à la campagne pour le port de la ceinture de sécurité de la Régie de l'assurance automobile du Québec.

TAUX D'UTILISATION DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ (1987)			
AUTOROUTES ET ROUTES PRINCIPALES		MILIEU URBAIN	
CONDUCTEUR	PASSAGER	CONDUCTEUR	PASSAGER
79,8 %	73,4 %	66,8 %	60,6 %
POURCENTAGE (%) D'ACCIDENTS AVEC VICTIMES SELON LES ZONES DE VITESSE (1986)			
90 KM/H ET 100 KM/H		50 KM/H	
16,3 %		63 %	

CECI N'EST PAS UNE MANÈGE



Une structure de métal aux allures bizarres, un siège, une ceinture et voilà qu'on se retrouve devant ce qu'on appelle un **simulateur de collision**. Mis à l'essai à Expo-Québec et utilisé lors de différents événements, cet appareil reproduit la force d'impact d'une collision lors d'un accident. Tous ses utilisateurs ont pu **sentir** qu'à une vitesse aussi basse que 11 km/h, la ceinture de sécurité était un moyen sûr et efficace de protection en cas d'accident. Selon les commentaires recueillis, plusieurs ont été surpris et il semble que même « les sceptiques ont été confondus »!

Campagne pour la ceinture de sécurité

DEVENEZ UN « CEINTURÉ-CHANCEUX » : PLUS DE 243 000 PRIX À GAGNER



Encore un tiers des Québécois négligent de boucler leur ceinture de sécurité. C'est pourquoi la Régie de l'assurance automobile du Québec fait du port de la ceinture son nouveau cheval de bataille. Elle reprend la formule gagnante de sa campagne contre l'alcool au volant et déclenche une offensive majeure sur trois fronts: la publicité, la surveillance routière et la promotion. La Régie ne fait pas cavalier seul. Son action est appuyée par les services policiers, l'entreprise privée et différents autres partenaires.

Publicité

Sous le thème « Pas de risques à prendre, je m'attache en tout temps », la Régie mène depuis le 14 septembre une campagne publicitaire sur la nécessité de porter en tout temps sa ceinture de sécurité. Un message télévisé audacieux constitue le fer de lance de la campagne. Pour la première fois, la force d'impact d'une collision est illustrée à la verticale plutôt qu'à l'horizontale. Il est plus

facile de visualiser l'impact d'une collision à 40 km/h lorsqu'on le compare à une chute de trois étages. Le message souligne aussi les risques de circuler sans ceinture en milieu urbain. Ceux-ci sont beaucoup plus élevés qu'ailleurs puisque c'est en ville que plus de la moitié des accidents mortels se produisent, lors de courts déplacements et à basse vitesse.

Une campagne radiophonique de huit messages axés sur la nécessité de s'attacher en tout temps complète le message télévisé.

Surveillance routière

Parallèlement à la campagne publicitaire, l'ensemble des services policiers du Québec sont mobilisés depuis le 9 octobre pour une vaste opération de surveillance du port de la ceinture de sécurité.

L'objectif visé est évident: augmenter le taux du port de la ceinture et ainsi réduire les conséquences des accidents de la circulation.

Promotion

Tous se partagent la facture

des accidents de la route, une somme beaucoup trop élevée pour les individus comme pour la collectivité. C'est pourquoi plusieurs partenaires de l'entreprise privée se sont associés au projet. Leur participation se traduira concrètement par 243 000 prix instantanés qui seront remis aux porteurs de ceinture. Les « ceinturés-chanceux » seront également admissibles au tirage de grands prix attribués lors d'une émission de télévision diffusée à la fin du mois de novembre.

Impact

L'implication conjointe d'autant de partenaires majeurs dans cette cause est un gage de succès. Toutefois, l'impact global de cette triple campagne sera évalué lors d'une enquête provinciale qui se déroulera du 2 au 6 novembre prochain. Les résultats obtenus seront dévoilés au cours de l'émission de télévision, en même temps que le tirage des grands prix. Le succès de la campagne sera le succès de l'ensemble des Québécois puisque tous s'en partageront les bénéfices.

« Pas de risques à prendre, je m'attache en tout temps » UNE PROMOTION DU TONNERRE!

Vous êtes âgé de 16 ans ou plus; vous êtes déjà convaincu des mérites de la ceinture de sécurité ou bien vous êtes un nouvel adepte de la plus grande invention après la roue? Alors, ATTENTION... vous pourriez avoir la surprise de votre vie.

Du 24 au 30 octobre, si un policier frappe à la vitre de votre voiture, ne paniquez pas! Si vous portez votre ceinture de sécurité, il vous félicitera. Mais ce n'est pas tout, il vous remettra un billet de promotion. Alors, souriez-lui et, si vous n'êtes pas trop étonné, dites-lui merci!

Pourquoi? Parce que ce billet vous permet de gagner un des prix instantanés suivants:

- 0,50 \$ de rabais à l'achat de n'importe quel produit Coca-Cola d'un format de deux litres, échangeable chez un marchand Métro
- 1 \$ de rabais à l'achat d'au moins 25 litres d'essence dans une station Ultramar participante au Québec
- 5 \$ en bon d'achat chez Métro (achat minimum de 20 \$)
- 20 \$ de rabais sur une mise au point électronique

dans n'importe quel Centre de service automobile garanti de Goodyear du Québec

- 10% de rabais sur le prix affiché à l'achat de pneus Goodyear (maximum de 4 pneus par coupon) chez un marchand Goodyear participant au Québec

Et il y a plus encore... Ce billet vous rend également admissible au tirage de plusieurs grands prix:

- Un voyage pour deux personnes à Hong-Kong, Bangkok, Singapour, Bali et 1 000 \$ en argent de poche offerts par Voyages CAA

- 6 000 \$ en bons d'achat chez les marchands Métro participants

- 6 000 \$ en bons d'essence dans les stations Ultramar participantes

- Trois ensembles de quatre pneus Goodyear

Mais, car il y a toujours un mais, pour avoir la chance de gagner un des grands prix, il faut qu'avant le 15 novembre:

vous remplissiez correctement la deuxième partie du billet et la déposiez dans la boîte prévue à

cet effet dans les stations Ultramar participantes OU que vous la postiez à l'adresse suivante:

Régie de l'assurance automobile du Québec
Direction des communications
1134, chemin Saint-Louis,
4^e étage
Sillery (Québec)
G1S 1E5

Manifestement, les instigateurs de cette promotion sont convaincus de l'importance de porter la ceinture de sécurité en tout temps! Entre nous... pas besoin d'y penser longtemps. À tout point de vue, la ceinture de sécurité, c'est payant!

UN HOMME SE JETTE EN BAS D'UN TROISIÈME ÉTAGE



En fait, cet homme est un cascadeur embauché par la Régie de l'assurance automobile du Québec. Invisible sur la photo, une équipe de tournage filme la séquence principale d'une publicité pour la télévision. Le sujet: montrer qu'on doit porter sa ceinture de sécurité en tout temps.

Il est difficile de se représenter l'impact d'une collision à 40 km/h. C'est pourquoi on a imaginé le montrer à la verticale, plutôt qu'à l'horizontale.

Notre cascadeur se déplace d'abord sur les toits, un pain à la main. Pourquoi marche-t-il sur les toits en portant un pain? C'est une

façon de montrer que certaines personnes mettent leur vie en danger dès qu'elles prennent la route sans boucler leur ceinture de sécurité, lorsque par exemple, elles vont acheter un pain.

Puis le danger se concrétise: l'homme tombe du troisième étage de l'immeuble. Cette chute tête première équivaut à une collision à 40 km/h. C'est exactement l'impact que subit une personne non ceinturée dans une collision à cette vitesse!

LA CEINTURE DE SÉCURITÉ COMMENT ÇA MARCHE?

Le corps humain est bien fait: il peut résister à une collision. Toutefois, sa résistance a des limites. La ceinture de sécurité diffuse la force de l'impact dans l'espace et dans le temps, permettant ainsi au corps de résister au choc.

Imaginons que Jacques qui marche d'un pas rapide (5 km/h) se heurte à un poteau. Il peut facilement résister au choc et ne risque que de légères blessures parce que la force de la collision est faible. Cependant, s'il entre en collision avec le même poteau à 40 km/h, la force d'impact est 64 fois plus grande. C'est aussi violent que s'il faisait une chute de trois étages! Jacques ne résistera pas à un tel choc.

Par contre, s'il tombe du troisième étage sur un énorme coussin, son corps pourra résister. La ceinture

joue à sa façon le même rôle que le coussin. Prenons le cas d'une collision frontale. Notre ami, au volant de sa voiture, heurte à 40 km/h un mur de béton.

S'il ne porte pas sa ceinture, il glisse sur son siège à la même vitesse que celle de la voiture, soit 40 km/h. Il se frappe la tête sur le tableau de bord ou le pare-brise. L'énergie ne s'est pas suffisamment diffusée dans le temps et l'espace. Jacques y laissera probablement sa peau.

Cependant, s'il a bouclé sa ceinture, il est projeté en avant jusqu'à ce que la ceinture l'arrête. Celle-ci le retenant bien à son siège prévient le choc de sa tête ou de sa poitrine contre l'intérieur de la voiture. Le bolide de notre homme n'est pas beau à voir, mais Jacques, lui, l'est toujours!

SANS CEINTURE



0.000 seconde - la voiture heurte l'obstacle



0.050 seconde - la voiture s'écrase



0.100 seconde - la voiture s'immobilise

0.120 seconde - l'individu percute l'intérieur de la voiture

AVEC CEINTURE



0.000 seconde - la voiture heurte l'obstacle

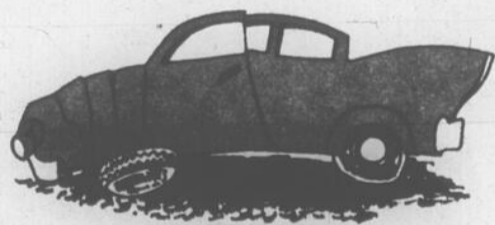


0.050 seconde - la voiture s'écrase



0.100 seconde - la voiture s'immobilise

Reproduction autorisée par Transports Canada



**Le CAA peut vous aider.
Votre ceinture... encore plus.**

**PAS DE
RISQUES
À PRENDRE**



Je m'attache en tout temps.

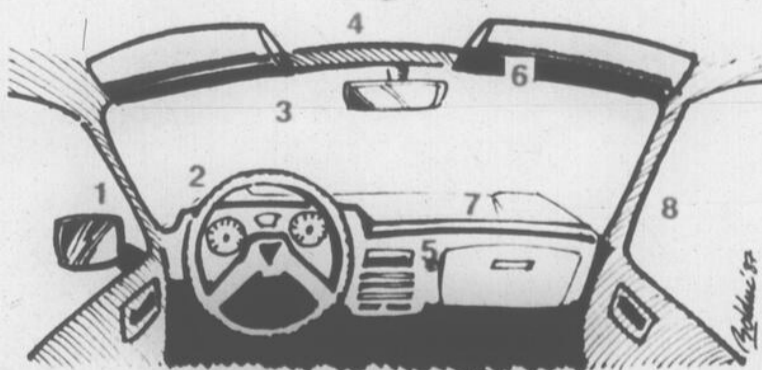
VOYAGES



Le Centre de Voyage
le plus complet du Québec

En appui à la campagne pour le port de la ceinture de sécurité de la Régie de l'assurance automobile du Québec.

Répartition des décès causés par les différentes parties de l'habitacle lors d'accidents d'automobile



- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1 Surfaces latérales intérieures: 22% | 5 Tableau de bord: 11% |
| 2 Volant, colonne de direction: 30% | 6 Cadre du pare-brise: 20% |
| 3 Pare-brise: 8% | 7 Capot: 5% |
| 4 Toit: 12% | 8 Extérieur de la voiture et surfaces autres que celles de la voiture: 30% |

RISQUEZ-VOUS LA VIE DE VOS ENFANTS?

Saviez-vous que vos enfants courent plus de risques d'être blessés dans des accidents de voiture que n'importe où ailleurs? Heureusement, il existe certaines règles de sécurité qui vous aideront à les protéger adéquatement et peut-être à leur sauver la vie...

Il ne faut jamais laisser un enfant debout dans un véhicule en marche, encore moins sur les genoux ou dans les bras d'un adulte. Les enfants doivent être fermement maintenus à leur siège.

C'est dans un porte-bébé que les nouveau-nés sont le plus en sécurité. Ce siège doit être attaché solidement au moyen d'une ceinture de sécurité et orienté vers l'arrière du véhicule. Le porte-bébé peut être installé à l'avant de la voiture, mais il est plus sécuritaire de le placer à l'arrière.

Pour les enfants un peu plus âgés, mais pesant moins de 18 kg, on recommande l'utilisation d'un siège de sécurité fermement installé sur la banquette arrière. Ce siège ne doit pas être installé sur des banquettes à dossier-charnière ou pliant, à moins que le dossier ne soit muni d'un verrou d'arrêt.

Et comment savoir si votre enfant peut porter la ceinture comme un grand? S'il pèse plus de 18 kg et qu'il peut passer la ceinture sur ses hanches et non pas sur son ventre, il n'a plus besoin de siège d'enfant. Au besoin, vous pouvez toujours avoir recours au coussin d'appoint. Même s'il est maintenant un « grand », il est toujours préférable qu'il s'assoie à l'arrière.

En appliquant ces règles de sécurité, vous sauvez peut-être la vie de vos enfants. Ça vaut le coût!



TÉMOIGNAGE:

« J'ÉTAIS CERTAIN D'AVOIR UN ACCIDENT, MAIS JE N'AI JAMAIS PENSÉ QUE JE POUVAIS ÊTRE BLESSÉ »

— Sergent Gilles Larivière

Mardi, 19 août 1980. Trois-Rivières s'éveille à peine. Il pleut. L'agent Gilles Larivière est encore au poste, achevant de rédiger ses rapports de la nuit. 7h40, un commerce a déclenché son système d'alarme. Vol avec effraction? L'agent Larivière laisse crayon et papiers pour sauter dans sa voiture patrouille. S'il n'avait pas attaché sa ceinture de sécurité, cet appel d'urgence aurait été le dernier de sa vie...

L'IMPACT vous livre ici le témoignage de ce père de famille de 32 ans, maintenant sergent de la Sûreté municipale de Trois-Rivières Ouest, un homme qui doit la vie à sa ceinture de sécurité.

L'IMPACT: « J'aimerais que vous nous racontiez de quelle façon l'appel d'urgence que vous avez reçu a failli vous coûter la vie. »

S. LARIVIÈRE: « Je m'en allais vers le commerce qui avait sonné



l'alarme sur le boulevard Jean XXIII, direction est-ouest. Mes girophares étaient en fonction, les clignotants d'urgence et les phares étaient allumés. À un endroit sur le boulevard, il y a un viaduc qui passe au-dessus de l'autoroute 55. Quand j'ai commencé à monter sur le viaduc, j'ai ralenti ma vitesse. Rendu en haut, j'ai vu un camion-remorque faire son arrêt à un embranchement du boulevard. Comme il était seulement à une cinquantaine de mètres, j'ai pensé qu'il m'avait vu. Alors, j'ai appuyé sur l'accélérateur.

Le hic, c'est que le camion est reparti. Quand j'ai vu ça, j'ai freiné et j'ai klaxonné autant que j'ai pu, mais le camion me barrait la route... Je m'en allais directement vers les roues avant. Alors, pour essayer de les éviter, j'ai relâché les freins pour m'orienter sur la plate-forme de la remorque, entre les roues. »

L'IMPACT: « Et qu'est-ce qui s'est passé? Vous l'avez percuté ou vous êtes passé en dessous? »

S. LARIVIÈRE: « Je ne suis pas passé en dessous parce que c'était impossible, la plate-forme était trop basse. Mais je suis rentré dedans. Ça s'est passé tellement vite! »

L'IMPACT: « Avez-vous perdu connaissance? »

S. LARIVIÈRE: « Non. J'ai entendu un bruit de vitre cassée. Puis, quand le camion s'est immobilisé, j'ai ouvert les yeux. J'ai vu au-dessus de ma tête un attelage avec une courroie jaunée qui servait à retenir la marchandise... Il y avait de la vitre partout: j'en avais dans les oreilles, la bouche, les souliers, la chemise, mais rien dans les yeux. J'étais encore sur mon siège, ma ceinture m'avait empêché de glisser dans le fond de mon auto. »

L'IMPACT: « Étiez-vous surpris d'être encore en vie? »

S. LARIVIÈRE: « Non. Ça a l'air drôle à dire, mais aussitôt que j'ai vu le camion partir après son arrêt, j'étais certain d'avoir un accident. Mais je n'ai jamais pensé que je serais blessé! J'ai une très grande confiance dans la ceinture de sécurité. Ce n'est pas nouveau. Depuis 1974 que je m'attache... même qu'à ce moment-là, j'étais le seul policier à la Sûreté municipale de Trois-Rivières Ouest à s'attacher!... C'est vrai que ce n'était pas obligatoire dans ce temps-là. »

L'IMPACT: « Est-ce que le fait que vous soyez sorti indemne de cet accident a convaincu les autres d'en faire autant? »

S. LARIVIÈRE: « Oh non! Pas tout de suite. Mais tranquillement j'en ai convaincu quelques-uns. Moi j'y tiens mordicus. Dans mon auto, j'ai quatre ceintures. Si quelqu'un monte, il s'attache, sinon, il sort. Si on a un accident, je ne veux pas qu'il rebondisse sur moi. S'il ne met pas sa ceinture pour lui-même, qu'il le fasse pour moi au moins! »

Le nombre de gens
qui s'attachent se
multiplie de jour
en jour!

Comme nous!

PAS DE
RISQUES
À PRENDRE

Je m'attache en tout temps.



En appui à la campagne pour le port de la ceinture de sécurité de la Régie de l'assurance automobile du Québec.



8 409 \$ PARCE QU'IL AVAIT OUBLIÉ SA CEINTURE

Les accidents de la route coûtent aux Québécois près de deux milliards de dollars par année.

Depuis sa création en 1978, la Régie de l'assurance automobile du Québec a versé plus d'un milliard de dollars en indemnisation aux accidentés de la route. À cela s'ajoutent les coûts reliés aux dommages matériels, sans compter les pertes aux plans de la production, de la consommation et... les souffrances inutiles.

Parmi toutes les mesures envisagées pour réduire le coût astrono-

mique des accidents de la route, le port de la ceinture de sécurité est la plus efficace. La ceinture réduit en moyenne le nombre de décès de 60 % et celui des blessés de 40 %. Son taux d'efficacité se répercute sur le coût de l'indemnisation: une victime ceinturée coûte presque la moitié moins qu'une victime non ceinturée.

Moitié moins cher

Une étude de la Régie démontre qu'une victime non ceinturée coûte 18 661 \$ et une victime ceinturée 10 252 \$, soit 8 409 \$ de

plus pour la victime qui ne portait pas sa ceinture au moment de l'accident.

Si tous les citoyens s'attachaient, la Régie épargnerait plus de 50 millions \$ par année, sans compter les économies que réaliserait l'ensemble de la société en dollars bien sûr, mais surtout en vies humaines. Boucler sa ceinture est un geste qui va au-delà du simple choix personnel; boucler sa ceinture, c'est le choix d'une collectivité qui décide des règles élémentaires assurant son mieux-vivre. La société s'est déjà donnée des

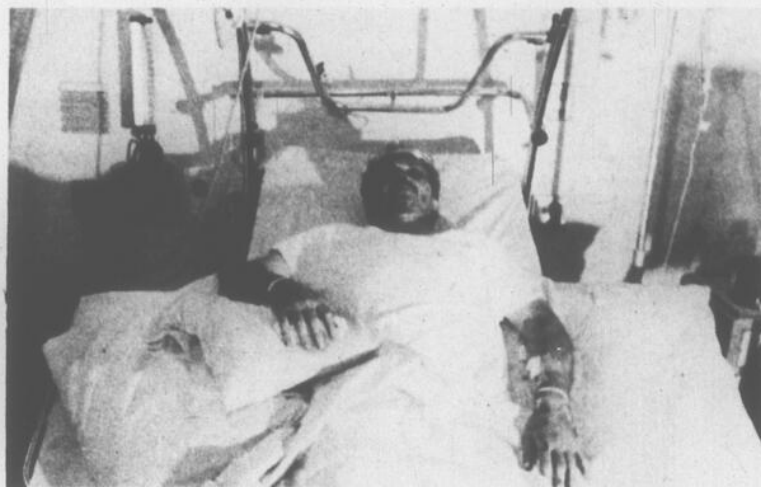
outils comme les feux de circulation ou les limites de vitesse. Le port de la ceinture n'est qu'un pas de plus vers une plus grande sécurité sur la voie publique.

C'est payant

Grâce au bilan routier positif de 1986, la Régie a déjà réduit ses contributions d'assurance de plus

de 10 %. Elle a aussi remis 200 millions \$ au ministère des Transports pour corriger les zones à hauts risques du réseau routier.

Quand porter sa ceinture deviendra pour tous aussi simple qu'appuyer sur l'accélérateur, les gains pour la société seront tels qu'on se demandera vraiment pourquoi on ne l'avait pas fait plus tôt!



LA LOI, C'EST LA LOI!!!

Depuis juin 1987, le nouveau Code de la sécurité routière oblige tous les occupants de la banquette avant d'un véhicule routier à attacher **correctement** leur ceinture de sécurité. Et il est à prévoir que, bientôt, les passagers qui prendront place à l'arrière devront eux aussi s'attacher.

Il y a quelques mois encore, les camionneurs, les livreurs et les policiers entre autres, n'étaient pas tenus de boucler leur ceinture de sécurité. Aujourd'hui, ils le sont. Le nouveau Code met fin à la plupart des exemptions. Les seules exceptions sont les chauffeurs de taxi (sous certaines conditions), les conducteurs effectuant une manœuvre de recul et les titulaires d'un certificat médical.

Comment?

Le nouveau Code stipule que toutes les personnes qui prennent place à l'avant d'un véhicule routier doivent non seulement boucler leur ceinture mais la boucler correctement. C'est-à-dire que la ceinture doit être bien ajustée et non pas glissée sous le bras. Les enfants de moins de cinq ans, quant à eux, doivent être retenus soit par un porte-bébé, soit par un siège d'enfant.

Combien?

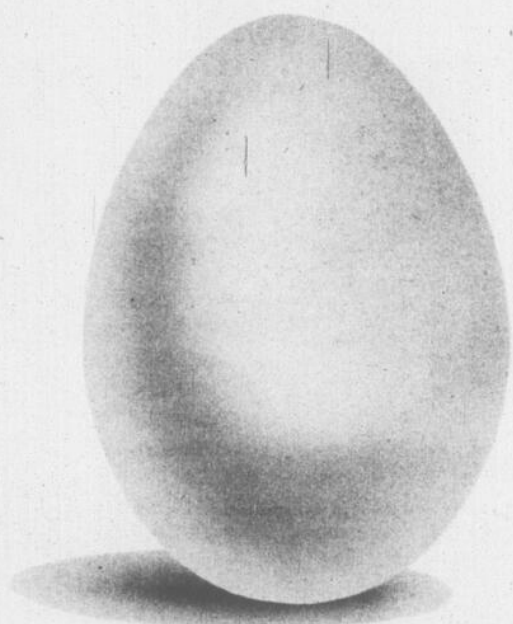
Le nouveau Code prévoit des amendes qui varient de 45 \$ à 80 \$.

ET LE SAC GONFLABLE?

Le sac gonflable est inefficace en cas de collision latérale. Par contre, au moment d'une collision frontale, il vient compléter l'action de la ceinture de sécurité.

Le sac gonflable n'est qu'un système de retenue supplémentaire (SRS). Utilisé seul, il est beaucoup moins efficace que la ceinture de sécurité. Il ne peut, par exemple, empêcher une personne d'être éjectée de son véhicule, ce que réussit à faire la ceinture de sécurité.

La ceinture demeure donc la méthode de protection la plus efficace pour l'automobiliste.



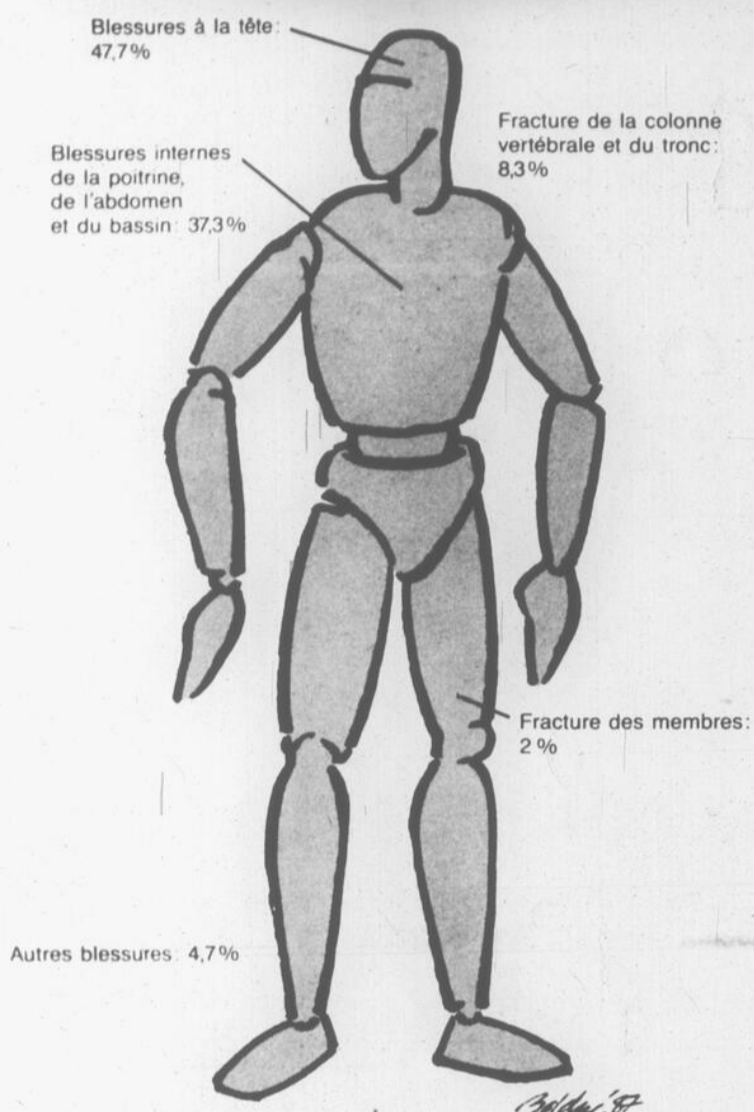
**En automobile,
votre corps devient
aussi fragile
que cet oeuf...**



METRO
Le spécialiste par excellence

En appui à la campagne pour le port de la ceinture de sécurité de la Régie de l'assurance automobile du Québec.

RÉPARTITION DES BLESSURES CAUSANT LA MORT DANS LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE



Les blessures à la poitrine causées par la colonne de direction sont fréquentes. La défiguration résultant de l'éjection de la victime à travers le pare-brise se produit aussi assez souvent. En fait, ce sont les blessures à la tête et à la poitrine qui causent le plus de décès.

CINQ BONNES RAISONS DE PAS PORTER LA CEINTURE RÉTABLISSONS LES FAITS

La probabilité que vous soyez impliqué dans un accident de la route au cours de votre vie est de 50 %.

La ceinture de sécurité constitue alors votre meilleure protection puisqu'elle réduit:

- les décès de 60 %
- les blessures graves de 40 %

Bien que l'efficacité de la ceinture ait été prouvée depuis plusieurs années, certaines personnes, pour des raisons non fondées, ont encore des réticences à la porter. Départageons le vrai du faux.

FEU — EAU



FAUX: Il est préférable de ne pas attacher sa ceinture pour pouvoir se dégager rapidement si la voiture prend feu ou tombe à l'eau lors d'un accident.

VRAI: La possibilité que votre voiture prenne feu ou tombe à l'eau lors d'un accident n'est que de 1/2 de 1 %. Mais même dans ces rares cas, la ceinture multiplie par 3 vos chances de survie en vous permettant de rester conscient et de pouvoir ainsi quitter votre véhicule.

COURTS DÉPLACEMENTS ET BASSES VITESSES



FAUX: Il n'est pas important de s'attacher sur de courtes distances ou en ville parce qu'on circule à basse vitesse.

VRAI: Plus de 50 % des accidents se produisent dans un rayon de 8 kilomètres du domicile.

- Près de 60 % des collisions surviennent à moins de 50 km/h.

- On a relevé des décès dans des accidents survenus à des vitesses aussi basses que 20 km/h.

ÉJECTION



FAUX: La ceinture est une entrave parce qu'il est préférable d'être éjecté plutôt que de rester coincé à l'intérieur du véhicule.

VRAI: Vous courez 5 fois plus de risques de vous blesser ou de mourir si vous êtes éjecté de votre véhicule.

MAUVAIS CONDUCTEUR



FAUX: Seuls les mauvais conducteurs devraient porter la ceinture.

VRAI: Toutes les études démontrent que ceux qui ne portent pas leur ceinture commettent le plus d'infractions, sont le plus souvent en état d'ébriété et sont davantage impliqués dans des accidents de la route. Les meilleurs conducteurs s'attachent. Pensez aux pilotes de Formule 1!

FEMME ENCEINTE



FAUX: La ceinture risque d'écraser le fœtus en cas d'impact.

VRAI: Dans un accident de voiture, la cause de décès la plus courante d'un bébé en gestation est la mort de la mère.

En protégeant la vie de la mère, la ceinture améliore les chances de survie du fœtus.

Il est recommandé de bien placer la ceinture sous le ventre, bien appuyée sur les os du bassin, sans gêner le confort.

PROMO "SPÉCIAL JASMIN, CENTRE-VILLE: SÉCURITÉ ROUTIÈRE"

À ne pas manquer! Télévision Quatre Saisons présente à la fin du mois de novembre un "Spécial" sur la sécurité routière, dans le cadre de la populaire émission "Jasmin, Centre-Ville".

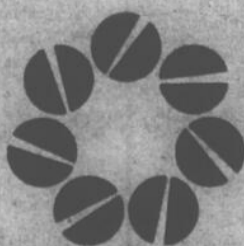
Les grands prix offerts lors de la promotion "Pas de risques à prendre" seront tirés au cours de cette heure, en présence de nombreuses personnalités du monde artistique, politique et sportif, qui discuteront à leur façon de sécurité routière.

Consultez votre guide-télé pour connaître le jour et l'heure de ce très spécial "Jasmin, Centre-Ville".

PAS DE RISQUES À PRENDRE



Je m'attache en tout temps.



Télévision Quatre Saisons